

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 24-04-2018.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'ENNAKL Automobiles est entré en vigueur le 24-04-2017. Il était composé de 200 000 titres ENNAKL Automobiles et de 2 800 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 24-04-2018, ce contrat était composé de 446 364 titres ENNAKL Automobiles et de 313 607.470 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'ENNAKL Automobiles vont mettre en œuvre à compter du 26-04-2018 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions ENNAKL Automobiles et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles Actions Anciennes et de et de 3 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.